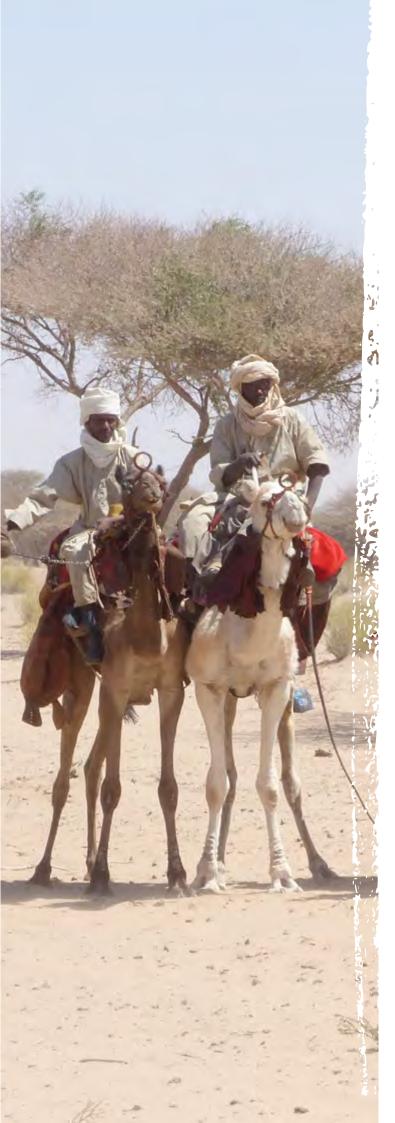


# **RAPPORT ANNUEL**







#### Association Coginta - Siège

Maison Internationale de l'Environnement (MIE2) 7 chemin de Balexert, Châtelaine CH-1219 Genève, Suisse

Tél: +41 22 796 01 05 Email: admin@coginta.org

#### Représentation régionale pour l'Afrique de l'Ouest

Immeuble Rmaiti, Bloc B, 4ème étage Coléah, Commune de Matam, Conakry

République de Guinée Tél: +224 622 501 858

Email: admin-guinee@coginta.org

#### Représentation régionale pour l'Afrique Centrale

B.P. 5536 Quartier Klémat2ème Arrondissement, Rue 3044, N'DjaménaRépublique du Tchad

Tél: +235 90 75 49 82

Email: admin-tchad@coginta.org

#### Représentation auprès de l'Union européenne

Rond-Point Schuman 6 - 6ème étage

1040 Bruxelles, Belgique

Tél: +41 78 246 87 70

Email: admin-belgique@coginta.org

#### Représentation nationale en Côte d'Ivoire

Angré 9e tranche, Cité Star 12 Abidjan, République de Côte d'Ivoire

Tél: +225 48 43 53 47

Email: admin-rci@coginta.org

#### Représentation nationale au Niger

Quartier Terminus

Rue du Grand Hôtel, porte 185 Niamey, République du Niger

Tél: +227 9796 7828

Email: admin-niger@coginta.org

## Rejoignez nous sur:

www.coginta.org

www.facebook.com/associationcoginta

in www.fr.linkedin.com/company/coginta

www.twitter.com/coginta

#### © Association Coginta – 2019

Conception et mise en pages : Studio Agrumes Imprimé à Genève, Suisse, par NBmedia. Août 2020

# Table des matières

1 Résumé exécutif

p. 6

**3 Domaines d'expertise**p. 10

5 Informations financières p. 43

**7 Développement organisationnel**p. 50

**9 Remerciements**p. 58

Coginta en chiffres

4 Présentation des projets p. 14

> 6 Nouvelles initiatives p. 48

Gouvernance de l'association p. 52





# Mot du président

est avec beaucoup de plaisir que nous partageons avec vous notre rapport annuel 2019.

Outre le démarrage de plusieurs projets visant à contribuer à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée au Sahel, cette année aura été marquée par l'ouverture d'une représentation à Bruxelles et de deux bureaux-pays en Côte d'Ivoire et au Niger. A l'interne, nous avons concrétisé la transition vers un nouveau système de gestion comptable et financière.

En effet, l'engagement croissant de Coginta en faveur de la consolidation de l'état de droit dans les pays en situation de fragilité, de conflits ou de sortie de crise a nécessité un renforcement de notre présence au plus près des bénéficiaires, la mise en place d'outils de gestion adaptés aux environnements de plus en plus complexes dans lesquels nous sommes amenés à évoluer, et des procédures de contrôle interne et de redevabilité renforcées.

Depuis plusieurs années déjà, Coginta met l'accent là où elle dispose de compétences particulières. Forte d'un large réseau d'experts dans les domaines judiciaire et sécuritaire, de la prévention des conflits, de la gouvernance locale ou encore du développement communautaire, Coginta s'inscrit également dans une démarche permanente d'études et de recherches qui alimentent nos actions de programmation, de suivi et d'évaluation.

Les diagnostics locaux de sécurité, les enquêtes de perception et de victimisation, les études d'impact et autres outils d'évaluation des politiques publiques dans les domaines de la justice et de la sécurité font partie intégrante de la « méthode Coginta » qui s'appuie sur une analyse fine de l'environnement sociodémographique, anthropologique, religieux et ethnologique des pays dans lesquels nous sommes amenés à travailler.

A travers ses actions, Coginta contribue à la promotion de la paix et de la diversité, la protection des droits humains, le respect de l'état de droit et la lutte contre la corruption, conditions sine qua non de la réduction de la pauvreté, du développement économique, de la création d'emplois et de la cohésion sociale. Notre action vise, en particulier, à améliorer les perspectives des jeunes et des femmes qui sont au centre de nos préoccupations.

Dans une logique d'approches novatrices, Coginta donne priorité aux actions qui ont une influence directe sur la sécurité du quotidien et le bien-être des populations. L'approche de Coginta repose donc sur « le local », car l'enjeu véritable se situe à ce niveau. S'il peut être nécessaire d'apporter des soutiens au niveau central, notamment dans les volets normatifs et organisationnels, c'est par des actions ancrées dans le local, concrètes, opérationnelles, que doit se rééquilibrer l'engagement de la communauté internationale en faveur de la justice et de la sécurité. De trop nombreuses interventions, par le passé, se sont focalisées sur l'échelon central laissant ainsi de côté les populations. Coginta promeut donc des actions au profit direct des populations, qui les impliquent tant au travers de leurs administrations locales que des acteurs de la société civile et des représentations traditionnelles.

Enfin, dès l'exercice 2019, les activités de Coginta ont été reconnues d'intérêt public par le canton de Genève, une reconnaissance et un soutien supplémentaire pour notre engagement dans la coopération internationale.

Bonne lecture!

Blaise BONVIN
Président



n 2019, l'Association Coginta est intervenue au profit de plus de 50 institutions judiciaires et sécuritaires, dans des domaines aussi variés que les audits organisationnels et fonctionnels, les politiques publiques en matière de sécurité intérieure, la police de proximité, les politiques de gestion des ressources humaines des institutions de police et de gendarmerie, l'ingénierie de la formation, l'amélioration des capacités logistiques et opérationnelles, l'éthique et la déontologie policière, la gestion des espaces frontaliers et la sécurisation des couloirs de transhumance, la bonne gouvernance, le contrôle civil et démocratique des forces de sécurité intérieure, la lutte contre la traite des êtres humains, et les sciences forensiques, mais également à travers des activités à vocation communautaire contribuant ainsi au renforcement de la cohésion sociale, au rétablissement du lien de confiance entre les institutions judiciaires et sécuritaires et les populations et à la prévention de la délinquance, notamment auprès des jeunes.

Afin d'apporter une réponse globale aux enjeux de sécurité et de développement, nous avons également élargi notre domaine d'action aux questions d'accès à la justice et de développement communautaire. Dans la conduite de nos activités, une attention particulière est portée aux autorités administratives décentralisées, dont le rôle en matière de gouvernance locale de la sécurité est déterminant, et aux autorités traditionnelles qui jouent un rôle souvent capital en matière de cohésion sociale et de prévention des conflits. Ces acteurs sont dépositaires d'une longue tradition de savoir-faire en matière de stabilité, de paix et de quiétude sociale entre les communautés.

A l'heure où les menaces s'intensifient, où les trafics de différentes natures prolifèrent, où les conflits communautaires sont exacerbés par l'extrémisme religieux et les difficultés d'accès aux ressources naturelles, où la maîtrise des espaces

frontaliers est rendue difficile par des dispositifs sécuritaires inadaptés et souvent trop éloignés des populations, l'enjeu véritable repose sur le « local » et sur une réponse adaptée à la sécurité du quotidien des populations. S'il est évidemment nécessaire d'apporter des soutiens au niveau central, notamment dans les volets normatifs et régulateurs, ce sont sur des actions ancrées dans le contexte local, concrètes, opérationnelles, que doit se focaliser l'engagement des partenaires. Des actions au profit direct des populations, qui les impliquent tant au travers de leurs administrations locales que des acteurs de la société civile et des représentations traditionnelles. Des actions à forte visibilité qui donnent du sens et qui enclenchent un processus vertueux où la sécurité offre de véritables conditions de développement.

C'est dans ce contexte que l'appui gendarmeries africaines et aux unités méharistes occupe une place qui gagne en importance dans l'activité de Coginta. Forces de sécurité à statut militaire, les gendarmeries jouent un rôle déterminant dans la sécurité quotidienne des populations en zones rurales et péri-urbaines, dans la sécurisation des zones frontières et dans la lutte contre les trafics, la criminalité organisée et le terrorisme. Coginta accompagne les réformes de ces forces avec des programmes de renforcement de capacités, de rédaction de code de conduite, de développement du dialogue avec les populations, d'intégration dans un système national cohérent de sécurité publique ainsi que d'insertion dans les mécanismes de gouvernance locale de la sécurité publique. Les unités méharistes du Sahel, quant à elles, jouent un rôle clef dans la surveillance des couloirs de transhumance, dans la prévention des conflits communautaires et dans la lutte contre la contrebande et les trafics grâce à leur proximité avec les populations et leur intime connaissance des territoires et des flux des biens et des personnes.





pobjectif de Coginta consiste à soutenir les gouvernements hôtes dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit, et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale.



# Pour rappel, les domaines d'expertise de Coginta incluent :

# Promotion de l'état de droit et accès à la justice

La promotion des droits de l'homme et de l'accès à la justice sont des aspects essentiels du mandat de Coginta qui a pour finalité le renforcement de l'état de droit dans les pays en situation de fragilité, de mutation ou de relèvement dans les zones touchées par les conflits. L'assistance de Coginta se matérialise par une assistance technique dans les domaines de l'amélioration de la chaîne pénale (police, justice, prisons), de l'éducation à la citoyenneté et la sensibilisation aux droits, de la médiation, conciliation et résolution des conflits, et de l'assistance juridique et judiciaire.

# Renforcement des compétences et professionnalisation des forces de sécurité publique

Coginta apporte conseil et assistance technique en vue de renforcer les capacités des institutions de sécurité publique dans les domaines premiers de la planification stratégique, du développement organisationnel, des politiques de recrutement et de gestion des ressources humaines, de l'élaboration des cadres juridiques et règlementaires et de gestion budgétaire.

# Appui à la formation initiale et continue des forces de sécurité publique

Coginta mobilise une expertise de haut niveau en matière d'ingénierie de formation (création de référentiels de formation, conception de programmes de formation, formation de formateurs, approche par compétences) et de renforcement des capacités de gestion des établissements de formation et de centres d'instruction des forces de sécurité publique.

# Gouvernance du secteur de la sécurité et promotion de la femme dans les dispositifs de sécurité publique

Les interventions de Coginta visent à renforcer le contrôle civil, démocratique et parlementaire des forces de sécurité, à lutter contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et le respect des droits de l'homme dans le secteur de la sécurité. A ce titre, Coginta accompagne les institutions sécuritaires désireuses de promouvoir les femmes et leur accession à des postes à responsabilité, de valoriser la contribution des femmes aux efforts de sécurité et de renforcer leurs compétences dans la lutte contre les violences faites aux femmes (prise en compte dès l'accueil, optimisation de l'enquête pénale, formation d'enquêtrices, mises en place de services spécialisés à vocation préventive, etc.).



## Prévention de la criminalité

Sur la base de diagnostics locaux de sécurité, Coginta appuie l'élaboration de doctrines et de stratégies en matière de prévention de la délinquance et de lutte contre la criminalité. Ces démarches passent par le renforcement des organes locaux de gouvernance et par une approche collaborative entre les populations et les forces de sécurité publique. Elles peuvent inclure un travail spécifique de prévention et d'appui à la réintégration socio-économique de certaines catégories de populations susceptibles d'utiliser la violence pour subvenir à leurs besoins.

### Renforcement de la sécurité publique en milieu fluvial, lacustre et maritime

Coginta apporte conseil et assistance technique dans la gestion des aires frontalières et la sécurisation des frontières fluviales, lacustres et maritimes au profit des populations. Cet appui se matérialise par la création d'unités spécialisées, la construction et l'équipement de postes frontières en milieu fluvial/lacustre, l'acquisition de moyens nautiques accompagnés de formations dédiées. Dans cette perspective, Coginta travaille également au rapprochement entre forces de sécurité et populations autochtones afin de renforcer la confiance et promouvoir une coproduction de la sécurité en zone frontalière et en milieu fluvial/lacustre.

## Gestion de la sécurité publique en zones minières

En promouvant le respect des Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PVSDH), Coginta contribue au renforcement de la sécurité publique et de la gouvernance locale de la sécurité en zones minières. Coginta réalise des diagnostics locaux de sécurité, accompagne la mise en place de comités locaux de sécurité chargés de gérer les conflits fonciers et environnementaux, soutient la mise en œuvre de projets locaux de sécurité et de prévention de la délinquance par les organisations communautaires, forme les agents des sociétés minières aux PVSDH, et contribue à la formation initiale et continue des forces de sécurité publique dans le respect de l'éthique et de la déontologie policière.

# Environnement, prévention des conflits et sécurité

Considérant que les défis liés à la prévention, la gestion et la résolution des conflits induits par la compétition pour l'accès aux ressources naturelles sont des enjeux déterminants de la paix et de la sécurité, Coginta a mis en place un pôle d'expertise portant sur la gestion de conflits fonciers, la sécurisation de la mobilité pastorale, le renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles et de prévention des conflits, et l'accompagnement des institutions de sécurité (i.e. police environnementale, gardes forestiers, corps des conservateurs de la nature, garde nomade et unités méharistes, etc.) en charge de la sauvegarde des ressources naturelles et de la sécurité publique, notamment dans les couloirs de transhumance.

# Stabilisation, résilience et gestion intégrée sécurité-développement

L'augmentation des conflits (y compris transfrontaliers), les mutations de la menace terroriste. les déplacements de populations ou encore les risques climatiques sont autant de défis sécuritaires et de développement auxquels sont confrontés les États et populations au Sahel et au Moyen-Orient. Dans cette perspective, Coginta promeut des solutions innovantes visant à rétablir le lien de confiance entre forces de sécurité intérieure et populations, à renforcer le rôle des acteurs locaux dans la gouvernance locale de la sécurité, à favoriser une gestion de la sécurité au service du développement socio-économique, et à accompagner les autorités locales dans une gestion intégrée sécurité-développement au profit des populations.

## Lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre

Coginta appuie la mise en place de politiques et initiatives visant à mettre les États en conformité avec les accords internationaux en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des ALPC et de leurs munitions. Ainsi, Coginta apporte une assistance technique en matière de cadre juridique et réglementaire, de gestion des stocks, de marquage et traçage, mais également de réduction de la circulation des armes légères et de petit calibre et de la violence armée, notamment par des actions de sensibilisation et de prévention auprès des communautés et des acteurs de la société civile.

# Prévention et gestion civile des risques et des catastrophes

Coginta accompagne l'élaboration de politiques nationales en gestion des risques et des catastrophes, soutient la création de structures nationales de protection civile, et contribue à l'amélioration de la réponse opérationnelle des unités de protection civile, notamment au travers de la formation initiale (connaissances techniques, théoriques et pratiques) et spécialisée (sauvetage aquatique, secours routier, gestion des incendies, etc.), et par un renforcement des capacités logistiques et opérationnelles.

# Diagnostics sécuritaires, enquêtes de perception et cartographie

En s'appuyant sur son réseau d'experts internationaux de haut niveau et un savoir-faire en matière de techniques d'échantillonnage et de collecte de données, Coginta réalise des études de perception sur les questions sécuritaires et judiciaires de portée locale, nationale ou régionale (accès à la justice, consommation et trafic de drogue, délinquance, radicalisation, circulation des armes, conflits miniers, criminalité transfrontalière, etc.). Les résultats peuvent être restitués sous forme de cartographie interactive.

## Monitoring et études d'impact

Coginta met en place des systèmes de monitoring de projets ou de programmes permettant à l'aide d'indicateurs quantitatifs de suivre les progrès réalisés. Avec son expertise en matière de sondages et de méthodologies en sciences sociales, Coginta réalise des études d'impact à l'aide de données originales collectées auprès des publics bénéficiaires.







Grâce à un financement de l'Organisation néerlandaise d'internationalisation de l'éducation (NUFFIC) et conjointement avec son partenaire MDF Consulting, Coginta assiste l'École de gendarmerie malienne à Bamako pour la mise en place de plusieurs formations techniques. Coginta a élaboré un module de formation sur la preuve numérique dans l'investigation criminelle et a formé la première promotion d'étudiants et des formateurs de l'école sur cette question. L'assistance est coordonnée avec les partenaires internationaux. Pour le compte de l'Ecole de gendarmerie, Coginta organise également une série de voyages d'étude dans des écoles de gendarmerie en Afrique de l'Ouest.

En 2019, Coginta a poursuivi son cycle de formations sur la preuve numérique pour les officiers de policiers judiciaires et formateurs de l'École de gendarmerie malienne. Un manuel de formation en navigation fluviale a été livré à l'Ecole de gendarmerie et Coginta a réalisé une formation d'une semaine pour les formateurs de l'École de gendarmerie sur les techniques de navigation. Coginta a également facilité un groupe de travail réunissant des experts de l'Ecole de gendarmerie de Bamako, de la mission de l'Union européenne au Mali (EUCAP) et de la mission de police onusienne au Mali pour développer des contenus de formation sur la police de proximité. A l'issue des travaux, Coginta a rédigé le manuel de formation et conçu des présentations didactiques pour les formateurs de l'École de gendarmerie.

**PROJET ID: MLI** 

**SOURCE DE FINANCEMENT:** 

Nuffic (The Netherlands Initiative for Capacity Development in Higher Education)

**DURÉE DU PROJET:** 4 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET:

Aout 2016 - Septembre 2020

RESSOURCES HUMAINES:

Quatre conseillers techniques internationaux

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Commandement des écoles – Gendarmerie nationale du Mali

**PARTENAIRES:** 

Académie de police de Savatan MDF Consulting Université de Leiden





En collaboration avec TC Team Consult, Coginta supervise les projets sécurité du Fonds de sécurité financés conjointement par les gouvernements roumain et suisse. Parmi ces projets figurent notamment le soutien à l'introduction de la police de proximité en milieu rural dans des zones économiquement défavorisées, une assistance technique à la gendarmerie roumaine dans l'élaboration d'une nouvelle doctrine de maintien de l'ordre ainsi que le secours en montagne, le soutien à des mesures contre la corruption au sein de l'unité de lutte contre la corruption du ministère de l'Intérieur roumain, le soutien à l'association Journalism Development Network pour son travail d'enquêtes journalistiques sur le crime organisé ainsi que le soutien à la lutte contre la traite des êtres humains. Les partenaires suisses principaux avec lesquels nous collaborons régulièrement pour mettre en œuvre ces projets sont l'Académie de police de Savatan, la police fédérale suisse, la police cantonale genevoise, la police cantonale vaudoise ainsi que le *Basel Institute on Governance*.

En 2019, les projets d'accompagnement de la police de proximité en milieu rural et de lutte contre la traite des êtres humains se sont poursuivis jusqu'en septembre avec la finalisation de 24 micro-projets (réhabilitation de postes de police ruraux, campagnes de prévention), la conduite d'un cours d'une semaine à l'école de Slatina en Roumanie pour policiers suisses sur la culture et la langue rom, la rénovation de salles d'accueil pour les victimes de traite ainsi que le détachement de policiers roumains dans les corps de police cantonaux de Genève et de Vaud. Une cérémonie de clôture du Fonds thématique de sécurité a eu lieu à Bucarest en présence des autorités.





Les projets supervisés par Coginta ont abouti en l'espace de 8 ans à former plus de 3'500 policiers et gendarmes, mener plus de 90 formations, produire deux manuels de formation adoptés par la police, fournir 115 véhicules de police et 6 hors-bords, rénover 95 postes de police, fournir 847 ordinateurs portables et imprimantes et conduire 21 visites d'échanges entre les forces de sécurité intérieure roumaines et les partenaires suisses.

**PROJET ID: ROM** 

**SOURCE DE FINANCEMENT:** 

Coopération suisse (DDC)

**DURÉE DU PROJET: 8 ans** 

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET :

2011-2019

**RESSOURCES HUMAINES:** 

Quatre conseillers technique

#### **INTERLOCUTEURS PRINCIPAUX:**

Ministère de l'Intérieur roumain Ministère de la Défense roumain Police fédérale suisse Police cantonale genevoise Police cantonale vaudoise Académie de police de Savatan Rega suisse

**PARTENAIRES:** 

TC-Team Consult SA Coopération Suisse (DDC)



Financé par l'Instrument contribuant à la stabilité et la paix (IcSP) de l'Union européenne, ce projet initié en 2018 a pour objectif la consolidation et pérennisation des acquis de la Compagnie de sécurité nautique (CSN) dans la sécurisation des frontières fluviales et lacustres au profit de la relance des activités socio-économiques des populations riveraines.

SÉCURITÉ NAUTIQUE

Au cours de l'année 2019, Coginta a accompagné les cadres de la Direction immigrationémigration dans le suivi périodique du fonctionnement du siège et des postes de la CSN. En outre, l'appui à l'organisation des missions et au renforcement des capacités opérationnelles a permis à la CSN de réaliser 126 interventions, 833 patrouilles, 221 interpellations, 3296 contrôles des berges, et de réaliser 155 actes d'assistance à la population sur la période janvier-juillet 2019.

Des formations spécifiques ont été organisées au profit du personnel d'encadrement de la CSN, des chefs de poste (et de leurs adjoints) et des cadres de l'Inspection générale des services de police (IGSP). Ces formations ont permis à l'IGSP de se familiariser avec les procédures internes et d'organiser de manière autonome 6 missions d'inspection et de contrôle. 282 agents tous grades confondus dont 33 femmes ont bénéficié de formations spécialisées en collecte, analyse et gestion du renseignement, en lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée, et certains ont bénéficié de formations de formateurs sur les gestes techniques professionnels en intervention nautique (GTPIN) et au pilotage opérationnel.



Afin de renforcer la gouvernance locale de la sécurité et contribuer au rétablissement de la confiance entre forces de sécurité intérieure et population, Coginta a appuyé la création de 7 Comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Une première expérience dans la quasi-totalité des localités couvertes par le projet. Ces cadres de concertation sur les questions sécuritaires regroupent les représentants de l'administration territoriale décentralisée, des forces de sécurité intérieure, des autorités religieuses, des opérateurs économiques et des organisations non gouvernementales.

En amont de la mise en place des CLSPD, une campagne d'information a été organisée afin de sensibiliser les acteurs locaux sur le concept de CLSPD et sur la nécessité de mieux coordonner les efforts dans la lutte contre l'insécurité. Cette sensibilisation conduite sous le haut patronage de la Direction générale de la police nationale a touché plus de 1'200 personnes (autorités locales, cadres des forces de sécurité intérieure, représentants d'associations de jeunes et de femmes, groupements de pêcheurs, commerçants, transporteurs et associations des droits humains).

Sous la coordination de chaque CLSPD, une campagne de sensibilisation a été organisée sur le rôle de la Compagnie de sécurité nautique et les dispositions du Code de déontologie de la police nationale. 4'400 personnes dont 1'400 femmes ont été directement touchées par cette initiative. Des supports de communication ont également été produits et des émissions radio ont été diffusées avec la participation de responsables des forces de sécurité intérieure, de chefs de services du ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale, de juristes praticiens, de responsables des CLSPD, des autorités locales décentralisées ainsi que de représentants des jeunes et des femmes.

Enfin, le projet a permis l'octroi de subventions à deux ONG locales (SanaLogone et Association pour le Développement Intégré) pour la promotion d'une approche partenariale dans la lutte contre la délinquance et la criminalité transfrontalière, ainsi que le rétablissement de la confiance entre la population et les forces de sécurité intérieure, à travers l'organisation de causeries éducatives, de conférences débats, des productions théâtrales et des messages radiophoniques.

PROJET ID: FRONTCHAD 2
SOURCE DE FINANCEMENT:

Union européenne

Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

**DURÉE DU PROJET : 16 mois** 

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET:

Avril 2018 - Juillet 2019

RESSOURCES HUMAINES:

Six personnels permanents Sept experts court terme

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Ministère de l'administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale

Direction générale de la Police nationale

Direction de l'Immigration-émigration

Sous-direction de la Police de l'air et des frontières

Compagnie de sécurité nautique

**PARTENAIRES:** 

Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH)



Financé par l'Union européenne (UE) dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED), B&S Europe, Coginta et GIZ IS mettent en œuvre conjointement le Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité intérieure au Tchad (PAASIT) doté d'un montant de 20 000 000 €.

**TCHAD** 

L'objectif général du PAASIT est de contribuer à réduire et à dissiper le climat général d'impunité et d'insécurité au Tchad, par une offre de sécurité conçue comme un bien public de qualité et qui réponde aux besoins de l'ensemble des citoyens. Les objectifs spécifiques du projet sont l'amélioration de la gouvernance de la sécurité intérieure, le renforcement des compétences des personnels des forces de sécurité intérieure et l'amélioration des relations entre la population et les forces de sécurité intérieure.

Le projet a ainsi contribué à l'élaboration du projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (LOPSI) et de deux plans nationaux de sécurité : Terrorisme - Lutte contre l'immigration et le contrôle des frontières et la Politique nationale de Sécurité Routière. Ceux-ci ont été validés par le Ministre en charge de la sécurité en octobre 2019. Un diagnostic pour la mise en place de la police de proximité est également en cours de réalisation.

Des mesures d'accompagnement sont également réalisées pour rationaliser l'organisation du dispositif de sécurité intérieure au Tchad, pour renforcer le contrôle interne des forces de sécurité intérieure ou encore pour appuyer l'élaboration de textes (décrets, arrêtés, circulaires, etc.) et la mise en place d'outils permettant d'améliorer la gestion des ressources humaines.

En termes de formation, l'année 2019 aura permis la réalisation et la validation des politiques nationales de formation de la gendarmerie et de la garde nationale nomade. Les programmes de formation initiale et continue ont été élaborés pour les trois forces et 47 formateurs locaux ont été formés en ingénierie pédagogique. 676 officiers et cadres de la police, de la gendarmerie et de la garde nationale nomade ont été formés à la gestion démocratique des





foules. Des démarches sont également entamées pour la construction de 5 commissariats de police, 9 brigades territoriales de gendarmerie et des bâtiments supplémentaires à l'École de Gendarmerie de Boudouloum. Des travaux de rénovation sont également prévus pour l'École nationale de police.

Parmi les réalisations du projet en 2019, il est également à noter la décision d'attribution de deux subventions à des organisations tchadiennes. Le Centre de recherches en anthropologie et sciences humaines (CRASH) et le Centre d'études et de recherches sur la gouvernance des industries extractives et développement durables (CERGIED) recevront conjointement une subvention pour la création de l'Observatoire de la violence, de la prévention de la criminalité et de la déontologie policière en vue de la production d'une information indépendante sur la sécurité intérieure et l'action des FSI. L'Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (APLFT) percevra un financement pour la mise en œuvre d'activités promouvant la participation du citoyen et de la société civile dans la gestion de la sécurité. La signature des deux contrats de subventions est attendue au cours de l'année 2020.

**PROJET ID: PAASIT** 

#### **SOURCE DE FINANCEMENT:**

11ème Fonds européen de développement (FED)

**DURÉE DU PROJET:** 48 mois

#### PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET :

Novembre 2017 - Octobre 2021

#### **RESSOURCES HUMAINES:**

Deux personnels permanents Quatre experts court terme

#### **BÉNÉFICIAIRES:**

Ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique

et de la gouvernance locale

Ministère délégué à la Présidence de

la République chargé de la défense nationale,

des anciens combattants et victimes de guerre

#### **PARTENAIRES:**

Délégation de l'Union européenne au Tchad B&S Europe, GIZ IS



**FASO** 

Mandaté par PartnersGlobal pour réaliser une étude d'impact de son projet de police de proximité dans trois villes frontières du sud du Burkina Faso, Coginta a mené en octobre 2019 une enquête de terrain en suivant une approche quasi-expérimentale. La campagne de sondage d'octobre faisait suite à une toute première enquête de base réalisée au départ du projet en 2018. Au total, près de 5'000 entretiens face à face auront été menés dans ces villes du sud et une zone de contrôle par une équipe de sondeurs locaux aguerrie. L'équipe était emmenée par un expert de Coginta qui a également conduit une vingtaine d'entretiens qualitatifs avec des directeurs d'école, les commissariats et les autorités administratives. Les résultats de l'étude d'impact doivent être présentés en janvier 2020.

PROJET ID: INL BURKINA
SOURCE DE FINANCEMENT:
Département d'Etat américain

Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

**DURÉE DU PROJET : 2 ans** 

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET: 2018 - 2020

**RESSOURCES HUMAINES:** Deux conseillers techniques

Une équipe de 10 enquêteurs

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Ministère de la Sécurité

**PARTENAIRES:** 

PartnersGlobal, FOSEC





Démarré en avril 2017 et mis en œuvre à N'Djamena, dans les régions du Mayo Kebbi, du Chari Baguirmi, du Lac et du Kanem, dans les couloirs de transhumance et sur des axes soumis à d'importants flux de personnes et de marchandises, ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes des migrations irrégulières et le phénomène des personnes déplacées en Afrique. Il a pour objectif le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieure à assurer leurs missions au quotidien et le rétablissement de la confiance avec les populations locales.

A travers une logique de concentration des efforts et une volonté de travailler au plus près des populations, ce projet œuvre pour une complémentarité entre des actions de formation continue des forces de police, de gendarmerie et de la garde nationale et nomade, une amélioration des conditions de travail à travers la construction de nouvelles infrastructures, la dotation en équipements individuels et collectifs et un renforcement du maillage territorial par une meilleure interopérabilité des forces de sécurité intérieure.

En 2019, la construction de nombreuses infrastructures au profit des trois forces s'est poursuivie, et une majorité d'entre elles sont aujourd'hui terminées et occupées par les unités : 7 brigades fluviales à Djoumane, Ham, Mousgoum, Koumi, Fara, Mahada et Hadidé; 2 brigades lacustres à Mélia et Balangoré; 2 compagnies fluviales construites par la gendarmerie nationale à Farcha-Milezi et Bongor; les « sections mobiles » de Liwa et Daboua; 2 postes au profit de la garde nationale et nomade à Liwa et Rig-Rig, ainsi qu'un complexe comprenant les locaux du groupement d'intervention de la gendarmerie et du centre d'instruction commun à Bol. La construction de la compagnie fluviale de Douguia, du commissariat de sécurité publique et de deux postes de quartier à Bol, chef-lieu de la Province du Lac, et de 4 unités lacustres se poursuit actuellement.

Dans le cadre de l'équipement des unités et des hommes, tous les marchés ont été lancés et de nombreuses livraisons ont été actées (28 embarcations pour les unités nautiques ; 56 motos réparties dans les unités opérationnelles ; des chevaux et des dromadaires au profit





de la garde nationale et nomade). Des équipements collectifs pour les unités ont également été mis à disposition (tentes, gilets de sauvetage et brassières de sécurité, bâtons de défense, paires de jumelles diurnes et nocturnes, etc.) ainsi que des équipements individuels au profit des personnels des unités bénéficiaires (lits picots et moustiquaires, tenues individuelles, paquetages complets pour la GNNT).

Des dotations de matériels informatiques et multimédias ont par ailleurs été livrées aux différentes unités et au Centre d'instruction commun de Bol. Enfin, l'ensemble des équipements de radiocommunication a été livré et installé, à l'exception des matériels des brigades lacustres, qui seront fournis au premier trimestre 2020. Enfin, des mobiliers pour le centre de formation, des pontons pour l'amarrage des embarcations et des gabions de sécurité passive ont aussi été mis en place.

Afin d'appuyer les institutions et les unités sur les plans institutionnel et organisationnel, les deux projets de Code de déontologie pour la Gendarmerie nationale et la Garde nationale et nomade, élaborés au premier trimestre 2018, et validés par les responsables des trois forces, ont été signés par le Président de la République en août 2019 (Décrets n° 1292 et 1293/PR/MDPDNSACVG/2019). Pour rappel, la Charte de déontologie commune aux trois forces a été validée par le ministère de l'Administration du territoire, de la sécurité publique et de la gouvernance locale. Les affiches de la Charte, nécessaires à la sensibilisation de la population et des forces de sécurité intérieure, ont été imprimées et distribuées dans les unités, les autres services de sécurité publique et les bureaux de l'administration publique.

Pour permettre une meilleure appropriation par les bénéficiaires de ces différents outils, des actions de présentation/sensibilisation ont été organisées par le projet dans les chefs-lieux des provinces couvertes par le projet au profit des autorités administratives, judiciaires et des forces de sécurité et vont se poursuivre au premier trimestre de 2020.

En ce qui concerne les autres textes destinés à l'organisation et l'emploi des unités de la gendarmerie et de la GNNT, quatre textes ont été élaborés et validés par les responsables des forces considérées ; il s'agit, pour la gendarmerie, d'une circulaire sur l'emploi des compagnies et des brigades; pour la Garde nationale et nomade, les deux textes portants, pour le premier, sur l'emploi des unités dans les zones de transhumance, pour l'autre, sur l'évaluation de la performance des unités.

Dans le domaine de la gouvernance locale de sécurité, le projet a fourni un appui conséquent au Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de la commune de Bol pour la formation de ses membres, son fonctionnement, ainsi que par le financement d'actions prévues dans le plan local de sécurité. Quatre actions ont ainsi été soutenues par l'attribution de subventions à des ONG nationales intervenant localement afin de mener des activités de sensibilisation et de prévention au profit des populations (rapprochement des forces de sécurité intérieure et des populations, prévention contre l'usage des stupéfiants, gestion des ordures ménagères et lutte contre les incivilités, organisation d'événements au profit des jeunes).

Par ailleurs, le Gouvernorat de la province du Lac a bénéficié d'autres appuis de la part du projet, notamment par une action de longue durée pour l'élaboration du Plan provincial de sécurité et de développement de la Province du Lac et la fourniture d'équipements informatiques et de mobiliers pour la salle de crise.

En matière de formation enfin, de nombreuses sessions ont été conduites au profit de 1'785 membres des forces de sécurité intérieure. Trois grands domaines ont été couverts par les actions de formation : la formation des personnels destinés à servir dans les unités nautiques de la gendarmerie nationale (formation initiale des équipages, formation des pilotes, formation des techniciens), le perfectionnement des policiers et gendarmes affectés dans la province du Lac (renforcement des compétences professionnelles, formation au droit humanitaire, au respect des droits humains, à l'éthique et à la déontologie), des formations spécialisées (télécommunications, police judiciaire, collecte, analyse et exploitation du renseignement, lutte contre les stupéfiants) et des formations liées à l'exercice du commandement (formation des commandants d'unité, des adjoints et des chefs secrétaires, officiers et sous-officiers).

**PROJET ID: SECUTCHAD** 

#### **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Union européenne

Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

**DURÉE DU PROJET: 3 ans** 

#### PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Mars 2017 - Juin 2020

#### **RESSOURCES HUMAINES:**

Dix-sept personnels permanents Cinq experts court terme

#### **BENEFICIAIRES:**

Ministère de l'Administration territoriale, de la sécurité publique et de la gouvernance locale

Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense nationale des anciens combattants et des victimes de guerre Ministère de l'Economie et de la planification du développement Direction générale de la Police nationale Direction générale de la Gendarmerie nationale Garde nationale et nomade du Tchad Gouvernorat de la province du Lac Tchad Commune de Bol

#### **PARTENAIRES:**

Centre de recherche en anthropologie et sciences humaines (CRASH)



Coginta est membre d'un consortium dirigé par PartnersGlobal qui met en œuvre un projet visant à améliorer l'accès à la justice dans trois grandes villes provinciales de Guinée : Kindia, Kankan et Labé. Ce projet financé par le département d'Etat américain a permis d'accompagner la transformation des Centres d'information de proximité (CIP) en Maisons de Justice. Celles-ci mettent en œuvre le principe d'une « justice de proximité » et rapprochent la justice des justiciables par l'accueil, l'orientation, la sensibilisation, la médiation et la conciliation.

DES MAISONS DE JUSTICE

Suite à l'adoption du décret portant création, organisation et fonctionnement des Maisons de Justice le 28 juin 2018, le projet a permis l'identification et l'installation du personnel des Maisons de Justice, la production d'un manuel du médiateur-conciliateur, la formation du personnel et le lancement des campagnes de sensibilisation auprès de la population.

Une collaboration fructueuse avec le ministère de la Justice du Sénégal a permis d'organiser une mission en Guinée en janvier 2019 de deux magistrats sénégalais spécialisés en techniques de résolution des conflits. Ces experts ont procédé à la formation du personnel des Maisons de Justice ainsi que des procureurs des trois régions d'intervention du projet sur les techniques de médiation et de conciliation et sur le fonctionnement des Maisons de Justice.

Cette approche a permis un partage d'expérience et un transfert de compétences au niveau de la sous-région en vue d'améliorer les compétences et les aptitudes des personnels guinéens dans l'exécution de leurs tâches au quotidien. Les échanges qui se sont poursuivis au-delà de cet atelier ont porté sur le concept de justice de proximité, sur les domaines de compétence et sur le fonctionnement des Maisons de Justice, et sur les techniques de médiation et de conciliation.





Coginta a par ailleurs accompagné la stratégie de mise en place des Maisons de Justice par un appui à la rédaction des procédures internes, à la gestion administrative, à la coordination avec les autres acteurs judiciaires et à la définition des modalités d'accueil et d'information de la population.

Afin d'améliorer l'environnement de travail du personnel des Maison de Justice de Kindia, Labé et Kankan des équipements, consommables de bureau et matériels informatiques ont été remis aux autorités en présence du ministre de la Justice et du Chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis d'Amérique.

**PROJET ID: ACCESS** 

#### **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Département d'Etat américain

Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

**DURÉE DU PROJET : 23 mois** 

#### PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Mai 2017 - Mars 2019

#### **RESSOURCES HUMAINES:**

Six personnels permanents

#### **BENEFICIAIRES:**

Ministère direction et communes

Ministère de la Justice

Direction nationale de l'accès au droit et à la justice

Communes de Kindia, Kankan et Labé

#### **PARTENAIRES:**

PartnersGlobal CECIDE



PARTENAIRES POUR LA SÉCURITÉ.EN GUINÉE : LA RÉFORME DE LA POLICE AU SERVICE DES CITOYENS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet « Partenaires pour la sécurité en Guinée : la réforme de la police au service du citoyen » financé par le département d'État américain et mis en œuvre conjointement par Coginta, PartnersGlobal et le CECIDE, l'année 2019 a été marquée par l'extension du projet dans les communes de Mamou, Labé et Siguiri.

Suite aux résultats positifs obtenus dans les localités de Dixinn, Kankan, Kaloum et Kindia, les actions de formation et de renforcement de la gouvernance locale de la sécurité se sont multipliées pour accompagner l'extension du concept de police de proximité à l'intérieur du pays.

L'année 2019 a été marquée par une série de formations organisées dans le cadre du nouvel organigramme des commissariats centraux. Ces formations se sont adressées prioritairement au personnel du Service de sécurité de quartier (SSQ), du Service général (SG), de la Brigade d'information de la voie publique (BIVP) et du Service de police judiciaire. 184 policiers ont bénéficié de ces formations.

Afin de favoriser l'appropriation des techniques d'enseignement et permettre au ministère de la Sécurité et de la protection civile d'étendre l'introduction de la police de proximité dans d'autres zones géographiques, Coginta a appuyé la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) dans la formation de 26 formateurs référents sur la police de proximité. Par ailleurs, suite à l'extension du projet dans trois nouvelles localités, 45 policiers ont été sélectionnés et formés au titre de « policiers référents » pour participer aux actions de sensibilisation des élèves dans 13 nouveaux collèges et lycées des communes de Mamou, Labé et Siguiri.





En matière de gouvernance locale de la sécurité, l'année 2019 a permis d'organiser cinquantequatre fora locaux de sécurité, d'accompagner l'organisation des réunions trimestrielles des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, et de former les nouveaux membres des CLSPD de Mamou, Labé et Siguiri.

La formation des chefs de quartier s'est également poursuivie. 109 chefs de quartiers ont ainsi vu leurs capacités renforcées en techniques de résolution des conflits et de prévention de la délinquance. Durant ces formations, un accent particulier a été mis sur la protection des droits des femmes et des mineurs en conflit avec la loi.

Enfin, l'année 2019 a été marquée par le financement de 10 micro-projets de prévention de la délinquance mis en œuvre par des associations de jeunes et de femmes dans les localités ciblées par le projet. Les actions ont notamment porté sur le rétablissement du dialogue et de la confiance entre police et population, et sur la co-production de sécurité dans les communes de Dixinn, Kaloum, Kindia, Kankan et Siguiri.

# PROJET ID: INL SECURITY

#### **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Département d'Etat américain

Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi (INL)

101 (1111)

**DURÉE DU PROJET:** 60 mois

### PÉRIODE D'EXECUTION DU PROJET:

Mars 2015 - Mars 2020

#### **RESSOURCES HUMAINES:**

Sept collaborateurs

Six experts court terme

#### **BÉNÉFICIAIRES:**

Ministère de la Sécurité et de la protection civile

Police nationale guinéenne (PNG)

Ecole nationale de police et de protection civile

Autorités communales de Dixinn, Kaloum, Kindia et Kankan

#### **PARTENAIRES:**

PartnersGlobal

CECIDE



En partenariat avec B&S Europe, Coginta a contribué au Projet d'appui à la réforme du secteur de sécurité (PARSS2) en République de Guinée, financé par le 10ème Fonds européen de développement. Le projet s'est étalé sur une durée de quatre ans et s'est achevé le 23 janvier 2019.

**DE GUINÉE** (PARSS2)

L'appui au Comité national de pilotage de la réforme du secteur de sécurité (CNP-RSS) a permis l'appropriation par les bénéficiaires des outils de suivi-évaluation des activités de la Stratégie nationale d'actions prioritaires (SNAP). Par ailleurs, l'évaluation des mécanismes institutionnels de mise en œuvre de la SNAP et les ateliers de capitalisation ont débouché sur :

- la restructuration des organes du CNP-RSS visant à les rendre plus performants et en mesure de s'adapter à la phase de mise en œuvre des activités et au transfert des attributions des organes du CNP-RSS aux structures pérennes des départements ;
- l'adaptation de la SNAP et l'extension de sa période de mise en œuvre pour prendre en compte le gap existant entre les budgets prévisionnels de la SNAP et les budgets dégagés sur le budget national.

Après la phase de mise en place de la Direction des ressources humaines (DRH) et de formation des différents acteurs intervenant dans la gestion des ressources humaines, l'accent a été mis sur l'opérationnalisation de la DRH à travers la production et la vulgarisation d'un manuel de procédures qui définit qui fait quoi, quand et comment dans l'appréhension des différentes étapes de la carrière de l'agent de son recrutement à sa mise à la retraite.

En parallèle l'informatisation de la DRH a été menée avec la dotation en équipements informatiques et bureautiques, la sélection et la formation d'informaticiens, l'adaptation de la base de données de la fonction publique aux besoins spécifiques du ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC).



La DRH maîtrise désormais l'effectif du ministère et est en capacité d'assurer la gestion de la carrière et de l'emploi des personnels. Elle est aussi en mesure de produire des états statistiques sur le recrutement, les mutations, les avancements, la notation, la pyramide des âges, etc. Elle dispose enfin des outils ouvrant la voie à une gestion opérationnelle des effectifs et des compétences.

Par ailleurs, les autorités disposent désormais d'une cartographie du dispositif sécuritaire qui géolocalise les installations de la police, de la gendarmerie et de la protection civile et met en perspective, à travers des cartes interactives, les effectifs et les moyens de tous les services. Les utilisateurs ont été formés à l'exploitation d'un logiciel qui permet d'adapter les cartes et de garantir leur pérennisation. Ces données vont permettre de répondre à la nécessité relevée lors de l'évaluation du secteur de sécurité de restructurer ce secteur à travers :

- une implantation plus homogène des services et un ajustement des effectifs dans les différentes institutions concernées ;
- la répartition géographique des attributions respectives de la police et de la gendarmerie afin d'optimiser l'utilisation des personnels et des moyens dédiés à la sécurité de l'Etat et de la population en Guinée.

La Division d'appui opérationnel de la DCPJ a été créée pour permettre à la Guinée d'être en mesure de répondre aux défis liés à la lutte contre la grande criminalité et le terrorisme. Sa professionnalisation a été renforcée au plan de la formation des personnels (formation aux techniques d'intervention, formation en police technique et scientifique et aux investigations criminelles, etc.) et des moyens (renforcement des moyens d'intervention, de suivi et d'exploitation des renseignements judiciaires, des moyens roulants et des moyens de transmission).

La mise en place d'un tableau de bord de la sécurité publique a aussi été généralisée sur l'ensemble du territoire de la Guinée. Le MSPC dispose désormais d'un outil statistique performant qui permet de mesurer et d'améliorer la performance des services en adaptant le dispositif policier afin de mieux répondre aux attentes de la population, s'agissant de leur sécurité et de la préservation de leurs biens.

**PROJET ID: PARSS2** 

**SOURCE DE FINANCEMENT:** 

10ème Fond européen de développement

**DURÉE DU PROJET:** 4 ans

PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET:

Janvier 2015 - Janvier 2019

**RESSOURCES HUMAINES:** 

Sept personnels permanents

Quatre experts court terme

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Commission Technique de Suivi RSS

Ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC)

**PARTENAIRES:** 

**B&S** Europe



RÉFORME DU SECTEUR DE SÉCURITÉ EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE - VOLET SÉCURITÉ INTÉRIEURE (PARSS3-MSPC)

Financé par l'Union européenne à travers le 11ème Fonds européen de développement (FED), le « Programme d'appui à la réforme du secteur de sécurité en Guinée - volet sécurité intérieure (PARSS3-MSPC) » a démarré au cours du premier trimestre 2018 pour une durée de 40 mois. Au sein d'un consortium avec Civipol Conseil, Coginta est responsable de la mise en œuvre de deux composantes principales (Appui institutionnel et organisationnel au ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC) ; Renforcement de la gouvernance locale de la sécurité), ainsi que de la composante transversale, portant sur la communication et la visibilité du projet.

La composante « Appui institutionnel au MSPC » a débuté en janvier 2019 avec pour objectif de renforcer et de pérenniser les acquis du PARSS2 au bénéfice du ministère de la Sécurité et de la protection civile. Une attention particulière a été portée au renforcement de la coordination entre la direction centrale de la sécurité publique et les services déconcentrés (directions régionales et commissariats centraux) et à l'amélioration des conditions de recueil et d'exploitation des données du tableau de bord de la sécurité publique. Concernant la police judiciaire, ce sont les divisions spécialisées qui ont été privilégiées. Ainsi, un appui important a été consenti au renfort de la Police technique et scientifique (réorganisation du service, sélection et formation du personnel, affectation de moyens roulants, informatiques et bureautiques et criminalistiques), tandis que s'est poursuivi l'appui à la professionnalisation de la Division d'appui opérationnel (DAO) de la direction centrale de la police judiciaire au niveau de l'organisation, du renforcement des effectifs, du recueil et de l'exploitation des renseignements judiciaires ainsi que de la maintenance des moyens mis à disposition.

L'opérationnalisation de la Direction des ressources humaines (DRH) a constitué un autre point fort de l'activité du projet à travers le renforcement des relations avec le ministère



de la Fonction publique s'agissant du partage des données et de la prise en compte des changements au niveau de la solde, l'ajustement de la base de données pour l'adapter aux besoins spécifiques du MSPC, des actions de formation pour renforcer la collecte et la transmission des données relatives au personnel par les services centraux et déconcentrés, la mise en œuvre du manuel de procédures et la rédaction des textes de gestion.

Enfin, il est apparu indispensable d'apporter un appui à l'opérationnalisation des outils informatiques mis à disposition du MSPC au niveau de la DRH (logiciel de GRH), du Secrétariat central (logiciel de gestion du courrier), de la Direction centrale de la sécurité publique (logiciel du tableau de bord), du Bureau stratégie et développement (logiciel de gestion de la cartographie sécuritaire) et de la Division d'appui opérationnel (logiciel de gestion et d'exploitation des factures téléphoniques détaillées, logiciel de recueil et d'exploitation des renseignements judiciaires), en renforçant l'appropriation de ces outils par les bénéficiaires.

La composante « Gouvernance locale de sécurité » a connu la réalisation de nombreuses activités. A travers les instances de gouvernance locale de la sécurité (CLSPD et FLSPD) mises en place dans les communes d'intervention du projet, et après la formation et l'installation dans leur fonction des 35 membres des CLSPD des communes de Coyah et Dubréka, 56 membres des CLSPD des communes de Matam, Matoto et Ratoma ont vu leurs capacités renforcées sur leurs rôles et attributions. Aussi, l'ensemble des 145 présidents de conseils de quartier de ces communes ont été formés aux techniques de résolution des conflits et à l'organisation des foras locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (FLSPD). A la suite de ces formations, Coginta a appuyé la tenue de 6 sessions ordinaires des CLSPD qui ont permis, entre autres, l'élaboration du Plan local de sécurité (PLS) de Coyah et l'actualisation de trois autres PLS. Aussi, les présidents des conseils de quartiers ont été appuyés dans l'organisation de plus de 120 fora locaux de sécurité au niveau des quartiers.

Au titre de l'« Initiative Policier Référents », plusieurs actions ont été mises en place, notamment le lancement de l'IPR à Dubréka, l'identification des écoles bénéficiaires et l'établissement des programmes de sensibilisation en collaboration avec les directions des écoles identifiées. Ainsi, 171 séances de sensibilisation ont permis de toucher 10'340 élèves dont 4'023 filles. Enfin, pour encourager les efforts des policiers référents, des moyens de transport, ainsi que des matériels pédagogiques et de visibilité leur ont été octroyés.

**PROJET ID: PARSS3** 

**SOURCE DE FINANCEMENT:** 

11ème Fonds européen de développement (FED)

**DURÉE DU PROJET: 35 mois** 

PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET :

Mars 2018 - Janvier 2021

**RESSOURCES HUMAINES:** 

Onze collaborateurs permanents

Six experts court-terme

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Ministère de la Sécurité et de la protection civile (MSPC)

Ministère de l'Administration du territoire

et de la décentralisation (MATD)

Autorités communales de Matam, Matoto, Ratoma, Coyah et Dubréka

Divers collèges et lycées

**PARTENAIRES:** 

CIVI.POL Conseil



Depuis 2015, Coginta opère au sein d'un consortium avec l'Observatoire national de la République de Guinée (ONRG) pour la mise en œuvre du Projet de suivi et d'évaluation des impacts des projets financé par le 10ème Fond Européen de Développement (FED) en République de Guinée – volet Gouvernance. Le projet crée un système de suivi-évaluation à deux niveaux d'indicateurs. Ce système permet de fournir à la Délégation de l'Union européenne en Guinée, d'une part, un tableau de bord synthétique pour suivre au plus près les impacts des projets du FED qu'elle soutient au regard des objectifs globaux de son aide au développement, et, d'autre part, de mesurer et d'apprécier la pertinence des actions et l'efficacité des crédits engagés. Le système permet également aux différents acteurs (bénéficiaires, administrations, techniciens, responsables des actions...) de chaque projet de disposer d'un tableau de bord détaillé permettant, dans le cadre d'un processus participatif, une bonne gouvernance et une adaptation régulière des actions engagées.

Au cours du premier semestre 2019, COGINTA a finalisé la troisième et dernière campagne de collecte des données auprès des populations et des institutions bénéficiaires de la réforme de la justice (PARJU), de la sécurité (PARSS), des finances publiques (PARFIP) et de la décentralisation-déconcentration (PASDD). Parallèlement les données ont été contrôlées, traitées puis analysées et présentées dans les rapports finaux de suivi-évaluation des impacts des projets respectifs (rapports de niveau 1) ainsi que dans un rapport de synthèse (rapport de niveau 2), permettant ainsi d'évaluer et de comparer l'impact des financements de l'Union européenne depuis 2016. Ces résultats ont été présentés à l'ensemble des acteurs impliqués et à la DUE, lors du Comité de pilotage final du 20 juin 2019, à travers différents supports dont un outil de communication synthétique et interactif, illustrant les synergies et interdépendances des impacts des différents secteurs couverts par le FED.





A cette occasion, le Comité scientifique du Projet a réitéré l'importance de faire du suiviévaluation une priorité dans les projets de développement pour en évaluer l'impact plutôt que la performance, de largement vulgariser et disséminer les rapports au sein des ministères et institutions locales, et surtout de mettre cet outil de suivi-évaluation innovant à disposition des universités, étudiants et enseignants-chercheurs guinéens.

Enfin, l'outil de suivi-évaluation ainsi que ses résultats ont été présentés devant un amphithéâtre de 600 étudiants à l'Université de Sonfonia, contribuant ainsi à sa pérennisation et sa pleine intégration dans le patrimoine académique et de recherche de la République de Guinée.

**PROJET ID:** SEIFED

#### **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Union européenne,

10ème Fonds européen de développement (FED)

**DURÉE DU PROJET:** 42 mois

#### PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Décembre 2015 - Mai 2019

#### **RESSOURCES HUMAINES:**

Six personnels permanents

Un coordinateur

Une équipe de vingt-trois d'enquêteurs

#### **BÉNÉFICIAIRES:**

DUE en Guinée

#### **PARTENAIRES:**

Observatoire National de la République de Guinée (ONRG)



Si la Côte d'Ivoire a retrouvé une stabilité relative après la crise post-électorale, certains facteurs à l'origine de la décennie de crises politico-militaires sont encore présents dans la société ivoirienne et la réconciliation nationale est loin d'être aboutie.

Le recours à la violence armée pourrait sembler irrationnel aux vues des progrès qu'a accomplis le pays ces dernières années. Il reste toutefois possible compte tenu de la disponibilité d'armes de guerre sur le territoire, des divisions existantes au sein de l'armée et de la présence d'ex-combattants non éligibles au programme DDR. La problématique de la prolifération et de la circulation illicite des armes légères et de petit calibre (ALPC) continue à susciter l'inquiétude sur la stabilité du pays à moyen terme, mais aussi à plus court terme dans la perspective de l'élection présidentielle de 2020, puisque le spectre d'un recours de certains acteurs à la violence politique ne peut pas être totalement exclu.

C'est dans ce contexte que l'Association Coginta s'est vu confier par l'Union européenne, via un contrat de subvention, la mise en œuvre de ce projet qui vise à appuyer la politique nationale de contrôle du trafic et de la circulation illicites d'armes légères et de petit calibre et de prévention de la violence armée. Le projet a pour objectifs spécifiques de renforcer les capacités nationales de contrôle des armes et munitions détenues par les Forces de défense et de sécurité (FDS) pour réduire les risques de perte, de vol ou de détournement ; d'améliorer le cadre légal et réglementaire en intégrant les exigences de la Convention de la CEDEAO sur les ALPC et des engagements régionaux et internationaux de l'État ; de renforcer la coopération régionale, notamment en matière policière et judiciaire, de contrôle et de lutte contre le trafic illicite des ALPC ; et enfin de contribuer à la prévention de la violence armée en période électorale par des actions de plaidoyer, communication et sensibilisation sur les enjeux relatifs à la prolifération et l'utilisation illicite des armes légères et de petit calibre.







Dans la perspective de contribuer à l'amélioration du marquage, de l'enregistrement et du traçage des armes au sein des FDS, l'équipe projet a initié en novembre 2019 une série de consultations visant à renforcer le dispositif de collecte et de gestion des données relatives aux armes détenues par les FDS. Des machines de marquage sont également en cours d'acquisition et donneront lieu en 2020 à une nouvelle campagne de marquage des armes détenues par les FDS.

Afin d'améliorer de la gestion sécurisée des stocks d'armes et de munitions, une quinzaine de sites de stockage prioritaires ont été identifiés et feront l'objet d'une mission de reconnaissance au cours du 1er trimestre 2020. Les sites retenus feront ensuite l'objet de travaux de sécurisation afin de réduire les risques de perte, de vol ou de détournement des armes et des munitions, et de minimiser les risques accidentels dans les espaces adjacents aux sites d'entreposage.

Une étude nationale sur la prolifération et la circulation illicite des ALPC en Côte d'Ivoire dans un contexte sous régional marqué par le terrorisme et la criminalité transnationale organisée est en cours de préparation. Celle-ci inclura un chapitre dédié à des pistes de réglementation du secteur informel de la fabrication artisanale des armes de petit calibre.

Enfin, une campagne de sensibilisation nationale pour la prévention de la violence armée dans le contexte électoral à venir est également en cours de préparation. Différents types de supports seront élaborés : des posters, des panneaux routiers, des spots radios ainsi qu'un débat télévisé et des actions de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire. Le lancement de la campagne est prévu pour le deuxième semestre 2020.

Le projet ayant démarré au 1er novembre 2019, les deux premiers mois de mise en œuvre ont également été consacrés à la mise en place du projet et au rapport de démarrage.

**PROJET ID: ALPCI** 

## **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Union européenne,

Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

**DURÉE DU PROJET: 18 mois** 

## PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Novembre 2019 - Mai 2021

### **RESSOURCES HUMAINES:**

Neuf personnels permanents

## **BÉNÉFICIAIRES:**

Commission nationale ivoirienne de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des ALPC

### **PARTENAIRES:**

Comité national de sécurité, Ministère de la Sécurité et de la protection civile, Forces de Défense et de Sécurité, Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, RASALAO





L'OPÉRATIONNALISATION
DE LA COMPOSANTE
POLICE DE LA FORCE
CONJOINTE DU G5 SAHEL
ET AU PROCESSUS DE
JUDICIARISATION DES
FUSEAUX CENTRE ET
EST, ET LEURS ZONES
LIMITROPHES

En raison de la situation sécuritaire au Sahel, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad ont décidé au début 2017 la mise en place de la Force Conjointe du G5 Sahel (FCG5S), ayant pour mission de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée sur leurs territoires. Cette réponse militaire a été complétée en décembre 2017 par la création de la Composante Police de la FCG5S, composée d'unités prévôtales et d'Unités d'investigations spécialisées (UIS).

Au Niger, l'objectif de ce projet est de contribuer à la stabilisation de la région et à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans la zone d'action de la FC-G5S. Le projet vise notamment à contribuer à l'efficacité de la chaîne pénale en opérationnalisant les UIS du Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (SCLCT/CTO) à Bankilaré (fuseau Centre), Madama (fuseau Est) et Diffa, une zone frontalière avec le Tchad et le Nigéria. Ceci afin que les UIS conduisent des opérations de police judiciaire en conformité avec les droits humains et les normes juridiques et répondant ainsi aux objectifs de sécurité et de protection des populations.



Les résultats escomptés sont les suivants :

- installation des UIS au plus près des bataillons nigériens de la FCG5S et mise à disposition d'infrastructures permettant aux agents de travailler dans des conditions fonctionnelles et sécurisées;
- fourniture d'équipements et de capacités opérationnelles permettant aux UIS de mieux lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée;
- formation des personnels du SCLCT/CTO ayant vocation à être affectés au sein des UIS ; et,
- renforcement des capacités de gouvernance des UIS et du SCLCT/CTO en matière de coordination, de direction et de traitement des enquêtes relatives à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée dans la zone d'action de la FCG5S.

Le projet ayant démarré au 1er novembre 2019, les deux premiers mois de mise en œuvre ont été consacrés à la mise en place du projet et au rapport de démarrage.

**PROJET ID: UISN** 

## **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Union européenne,

Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

**DURÉE DU PROJET: 18 mois** 

## PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Novembre 2019 - Mai 2021

## **RESSOURCES HUMAINES:**

Neuf personnels permanents

## **BÉNÉFICIAIRES:**

Service central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée (SCLCT/CTO)

## **PARTENAIRES:**

Ministère de l'Intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses, Direction générale de la police nationale





PROJET D'APPUI À
L'OPÉRATIONNALISATION
DE LA COMPOSANTE
POLICE DE LA FORCE
CONJOINTE DU G5 SAHEL
ET AU PROCESSUS DE
JUDICIARISATION AU
TCHAD

En raison de la situation sécuritaire au Sahel, le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, ont décidé au début 2017 la mise en place de la Force conjointe du G5 Sahel (FCG5S), ayant pour mission de lutter contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée sur leurs territoires. Cette réponse militaire a été complétée en décembre 2017 par la création de la Composante Police de la FCG5S, composée d'unités prévôtales et d'Unités d'investigations spécialisées (UIS).

Au Tchad, le contexte sécuritaire a amené les autorités tchadiennes à concevoir un dispositif prévoyant l'installation d'une structure centrale des UIS à N'Djaména et de deux unités opérationnelles à Bol et Wour.

C'est dans ce contexte que Coginta met en œuvre le Projet d'appui à l'opérationnalisation de la composante police de la Force conjointe du G5 Sahel et au processus de judiciarisation au Tchad. Financé par l'Union européenne, ce projet d'une durée de 18 mois a pour objectif de contribuer à l'efficacité de la chaîne pénale en formant et en équipant les UIS afin qu'elles conduisent des opérations de police judiciaire respectant le cadre de conformité des droits humains et les normes juridiques et répondant ainsi aux objectifs de sécurité et de protection des populations.





À compter de janvier 2020, les personnels et cadres des UIS bénéficieront d'une phase de préparation d'une quarantaine de semaines réparties tout au long de l'année, alternant formations et assistance en matière d'organisation, de fonctionnement et de gouvernance. Les bénéficiaires de ces actions de formation seront les 67 personnels destinés aux UIS ainsi que des agents de la police technique et scientifique et des membres de la DPJ. Des prévôts seront conviés en observateurs et des magistrats du Pool judiciaire pourront apporter leur concours à certaines sessions.

Dans le même temps seront lancées les constructions des futurs locaux des UIS à Bol et Wour, ainsi que les commandes des matériels nécessaires à leur fonctionnement (bureautique, informatique, véhicules, communications et équipements individuels et collectifs). Suite au déploiement des effectifs à Bol et Wour, le projet apportera une assistance technique dans le suivi du fonctionnement des services, le retour d'expérience des procédures d'enquête et le renforcement des mécanismes de coopération avec les autres services de l'État tchadien engagés dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

**PROJET ID: UIST** 

## **SOURCE DE FINANCEMENT:**

Union européenne,

Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP)

**DURÉE DU PROJET: 18 mois** 

## PÉRIODE D'ÉXECUTION DU PROJET:

Novembre 2019 - Mai 2021

RESSOURCES HUMAINES:

Neuf personnels permanents

**BÉNÉFICIAIRES:** 

Direction Générale de la Police Nationale, Direction de la Police Judiciaire

## **PARTENAIRES:**

Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense nationale, de la Sécurité, des anciens combattants et des victimes de guerre, Ministère de la Justice, Ministère de l'Économie et de la planification du développement, Force Conjointe du G5 Sahel, Douanes, Eaux et forêts, Pool judiciaire anti terrorisme.



Les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, établis en 2000, est une initiative multipartite qui inclut les États, les entreprises et les organisations de la société civile. Ces Principes sont conçus spécifiquement pour orienter les entreprises extractives dans le maintien de la sûreté et de la sécurité de leurs opérations dans un cadre opérationnel qui veille au respect des droits humains et des libertés fondamentales. Plus spécifiquement, les Principes volontaires orientent les entreprises dans la réalisation d'une évaluation des risques en matière de droits humains dans le cadre de leur engagement auprès des communautés. Les VP s'inscrivent dans la philosophie de la responsabilité sociale des entreprises, notamment les multinationales, qui a débouché notamment au sein du système des Nations Unies sur la formulation d'un document appelé Cadre de référence des Nations unies « Protéger, respecter et réparer » et son annexe « Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». Ces Principes directeurs ont été adoptés par le Conseil des droits de l'homme le 16 juin 2011. Dans ces textes, le rôle et les responsabilités des Etats et des Entreprises en matière de droits de l'homme sont spécifiés.

Dans cette perspective, le groupe pétrolier Galp a mandaté Coginta pour rédiger un manuel de formation sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme à l'intention de ses cadres de sécurité. Cet appui s'est également matérialisé par l'organisation d'une formation de formateurs en mars 2019 au siège de Coginta à Genève.

**PROJET ID: GALP** 

**SOURCE DE FINANCEMENT : GALP** 

**DURÉE DU PROJET : 1 mois** 

**PÉRIODE D'EXÉCUTION DU PROJET: 2019** 

**RESSOURCES HUMAINES:** 

Un expert formateur **BÉNÉFICIAIRES**:

**GALP** 

# Informations financières



année 2019 a vu la concrétisation de la transition vers un nouveau système de gestion comptable et financière qui permet dorénavant de digitaliser l'ensemble des opérations comptables de l'Association.

Ce programme de dématérialisation a commencé en 2017 par des investissements dans les réseaux informatiques dans tous nos bureaux. Il s'est poursuivi en 2018 par le déploiement de moyens d'échanges et d'archivages électroniques pour l'administration des projets. 2019 est une année de concrétisation avec l'introduction d'un nouveau système comptable et financier permettant l'intégration de la gestion électronique des documents.

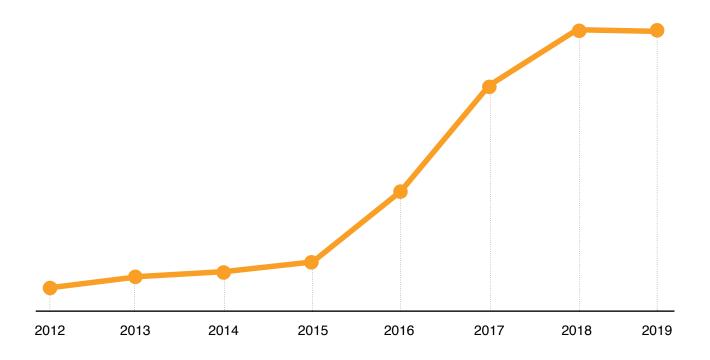
Ce programme ambitieux s'est accompagné d'un plan de formation interne pour appuyer le travail de tous les collaborateurs et pour rendre efficiente la nouvelle organisation du travail en maintenant à jour les compétences et les savoir-faire techniques de chacun.

Avec la mise en place de ce nouveau système de gestion comptable et financière, nous avons atteint nos objectifs qui sont les suivants :

- garantir la continuité des activités tout en relevant les défis liés aux risques ;
- continuer l'intégration et la mise en place de nouveaux projets, y compris dans de nouveaux pays de manière réactive pour répondre aux nouveaux enjeux dans un contexte d'urgence de déploiement;
- •augmenter le niveau de contrôle et de redevabilité tout en réduisant les délais de rapportage pour nos bailleurs et partenaires et en assurant la transparence d'utilisation des fonds confiés par une gestion analytique aboutie des projets.



## **Evolution des ressources:**



Montant en EUR	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ressources	506 000	758 000	889 000	1 068 182	2 904 297	5 496 305	6 910 247	6 651 439
Progression annuelle	-	50%	17%	20%	172%	89%	26%	-4%
Actifs circulants	42 204	156 073	184 360	330 075	1 964 683	3 565 548	3 457 000	7 667 491
Financements reçus d'avance	31 548	144 604	172 173	302 912	1 845 918	3 147 906	3 316 351	7 044 330
Taux au 31.12.2019 1.087 CHF pour 1 EUR								



9. Rte des Jounes 1227 Les Acacias 161. 022 949 06 20 CHE-102.674.732 TVA Case postale 1705 1211 Geneye 26 Fax 022 345 34 13 gerfloom@comlesas.ch

## ASSOCIATION COGINTA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES MEMBRES

\*\*\*\*\*\*

Exercice 2019



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

## l'Association Coginta

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Association Coginta pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA

Fabrice Gouthière Expert réviseur agréé Agrément n° 105145

Genève, le 12 juin 2020

Annexes: - comptes annuels

(bilan total CHF 8'338'793.72, compte de résultat, annexe)



Jannée 2019 a été marquée par un engagement croissant de Coginta dans l'analyse et la réponse aux problématiques de sécurité publique en zones minières et à la question des polices informelles en Afrique.

Le positionnement de Coginta dans l'amélioration de la sécurité publique au profit des populations en zones minières se poursuit. Suite à la réalisation de diagnostics locaux de sécurité en zones minières, plusieurs projets sont en cours d'élaboration afin de répondre aux enjeux de sécurité et de développement, notamment dans des zones d'orpaillage illégal particulièrement vulnérables à l'instrumentalisation par des groupes terroristes et les réseaux de criminalité organisée. Coginta collabore ponctuellement avec des opérateurs miniers pour développer des formations de leurs personnels de sécurité aux droits de l'homme.

La problématique des polices informelles en Afrique n'est pas nouvelle mais prend une nouvelle dimension avec l'instabilité sahélienne qui se propage dans ses zones méridionales. Depuis les années 1990, les groupes d'autodéfense se sont multipliés dans ces territoires pour faire obstacle aux coupeurs de route et, forts de leurs succès, ils font partie aujourd'hui du paysage sécuritaire que ce soit en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Tchad ou encore au Burkina Faso. Ils sont un vecteur important de circulation des armes de petit calibre et entretiennent un secteur florissant de production artisanale d'armes.

Les Etats sahéliens et sub-sahariens sont confrontés à des défis majeurs pour contrôler la circulation des armes au sein de ces groupes, éviter leur instrumentalisation politique et communautariste et enrayer les dérives en matière de droits humains qui émaillent leurs actions. Coginta entend mieux étudier le phénomène et accompagner les Etats africains dans la réflexion autour de la gestion de ce secteur informel de la sécurité publique (recensement, réglementation, contrôle, formations).

## **Nouvelles publications**

- Manuel des médiateurs-conciliateurs des Maisons de Justice en République de Guinée, janvier 2019.
- Training Manual on the Voluntary Principles on Security and Human Rights, créé pour Galp, Genève, février 2019. Manuel de police de proximité, École de gendarmerie de Bamako, mars 2019.
- Guide pratique à l'attention des forces de sécurité intérieure chargées de la surveillance fluviale et lacustre au Tchad, mai 2019.
- Diagnostic local de sécurité en zone minière (Boké, Kamsar, Siguiri et Kintinian), décembre 2019.
- La sécurité dans des villes frontière du sud du Burkina Faso. Étude de suivi d'impact du projet Feuille de route de la sécurité au Sénégal et au Burkina Faso, décembre 2019.
- "Impacts of community policing on security: evidence from Mbujimayi in the Democratic Republic of Congo", Police Practice and Research, décembre 2019.



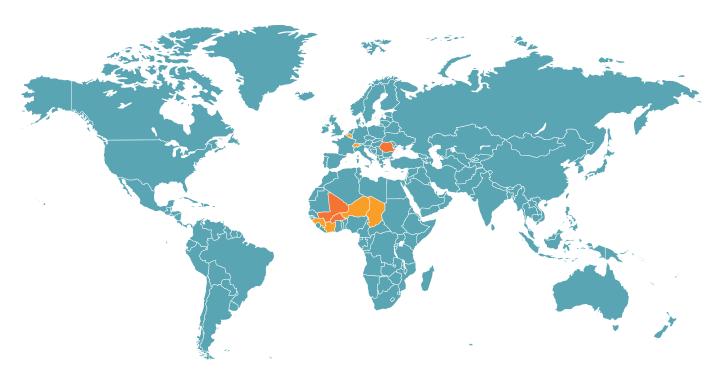
Au mois de septembre 2019, un bureau de représentation a été ouvert à Bruxelles, en Belgique. Situé dans le quartier européen, face aux locaux de la Commission européenne et du Service européen d'action extérieure, le bureau de Coginta à Bruxelles a pour objectif de consolider notre rôle de partenaire de mise en œuvre dans les politiques extérieures de développement de l'Union européenne en matière de gouvernance judiciaire et sécuritaire.

Dans le cadre du démarrage du projet d'appui à la politique nationale de contrôle du trafic et de la circulation illicites d'armes légères et de petit calibre et de prévention de la violence armée en Côte d'Ivoire, un bureau-pays a été ouvert à Abidjan en Côte d'Ivoire. Situé aux 2 plateaux dans le quartier d'Angré, la représentation nationale de Coginta en Côte d'Ivoire a pour vocation d'établir et entretenir un dialogue permanent avec les autorités ivoiriennes pour parfaire la mise en œuvre d'initiatives et de projets d'appui proposés par Coginta.

Également dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau projet, un bureau-pays a été ouvert à Niamey au Niger. Cette représentation nationale a pour objectif de développer l'activité de Coginta dans le pays tout en renforçant la visibilité et la reconnaissance du travail de l'association auprès des acteurs nationaux et internationaux présents au Niger.

Finalement, Coginta œuvre actuellement à l'ouverture prochaine d'un bureau-pays à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

## **Bureaux et zone d'intervention:**



- Présence de bureaux COGINTA, sur zone d'intervetion
- Zone d'intervention, sans bureau



## Membres du Comité



Blaise BONVIN est membre du Comité de Coginta depuis sa fondation, et le préside depuis 2019. Blaise est consultant en gestion publique, avec une spécialisation dans les politiques et les administrations de sécurité, du social et de la santé. Il est titulaire d'un Master en sciences politiques de l'Université de Lausanne et en études européennes de l'Université de Genève. Par ailleurs, il préside le conseil d'administration d'une entreprise de conseil en management.



Luna IACOPINI est membre du Comité de Coginta depuis 2019. Elle est responsable des affaires internationales de la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale. Docteur en sciences de l'éducation, Luna a une vaste expérience internationale dans la mise en œuvre de programmes et partenariats éducatifs en Europe, en Asie du Sud- Est et dans la région MENA. Elle est membre de la commission technique de la fédération genevoise de coopération et de la commission régionale d'experts de l'AUF.



Alexandre DORMEIER FREIRE est membre du Comité de Coginta depuis 2019. Il est chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) à Genève où il occupe également le poste de directeur des programmes en Politiques et Pratiques du Développement (DPP). Il est chercheur associé au Centre sur les conflits, le développement et la consolidation de la paix (CCDP). Titulaire d'un doctorat de l'Université de Genève, ses récents travaux de recherche visent à comprendre l'importance des structures familiales dans l'atténuation de la violence dans les contextes fragiles.

## Membres de la Direction exécutive



Sébastien GOURAUD est directeur de Coginta en charge des programmes, des opérations et du développement. Diplômé en droit, science politique et sécurité internationale, il est spécialiste des politiques publiques en matière de sécurité intérieure et des processus de réforme judiciaire et sécuritaire dans les états fragiles ou en transition. Fort d'une expérience de terrain de plus de 15 ans dans la gestion de projets (Burundi, République centrafricaine, République de Guinée, République démocratique du Congo, Soudan, Tchad, territoires occupés de Palestine), il supervise et coordonne le développement des activités de Coginta auprès des partenaires techniques et financiers.



Docteur en sciences politiques, Dominique WISLER est le fondateur de Coginta dont il dirige aujourd'hui les études, recherches et produits. Spécialisé dans les questions de sécurité de proximité et les méthodologies, il développe des outils d'analyse sécuritaire proposés par Coginta et supervise les études thématiques et de suivi d'impact dans les domaines d'activités de l'Association. Il est l'auteur de plusieurs études et ouvrages comparatifs sur la sécurité publique en Afrique subsaharienne notamment sur le Burkina Faso, la Guinée ou encore la République démocratique du Congo (RDC). Dominique WISLER mène ponctuellement des missions de développement de projet et d'assistance technique sur les thèmes de la police de proximité et la sécurité minière.



Titulaire d'un Master of Science (M. Sc In) avec une majeure en Gestion et Développement des PME, Jérôme BERNARD assure la direction administrative et financière de Coginta depuis 2017. Depuis plus de 20 ans, Jérôme est impliqué dans des processus de management de transition avec un axe marqué sur la redevabilité financière et organisationnelle tant dans le secteur non lucratif que dans le secteur privé pour des groupes à taille humaine à vocation européenne et mondiale.



Justine VERDIER est gestionnaire de programme senior et responsable de la représentation de Coginta à Bruxelles. Elle a rejoint l'Association au mois de septembre 2019 et est mobilisée dans la gestion de projets (notamment au Tchad, au Niger et en Côte d'Ivoire). Elle est également impliquée dans le développement, le montage et la rédaction de nouveaux projets pour Coginta. Titulaire d'un Master en droit européen, Justine possède près de 8 années d'expérience dans la mise en œuvre de projets de coopération en matière de sécurité et de bonne gouvernance (réforme de l'administration publique, réforme de la justice, appui à la société civile, appui aux parlements, appui au processus électoral, etc.). Elle a essentiellement travailler en Afrique subsaharienne ayant conduit de nombreuses missions en Guinée, au Nigéria, au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Tchad, en RDC, Rwanda, Ouganda et Kenya.



Bertrand CAVALLIER est conseiller technique de Coginta. Diplômé de l'École Spéciale militaire de Saint-Cyr, breveté de l'École de Guerre, il a effectué sa carrière militaire au sein de la gendarmerie nationale française. Il a exercé de nombreux commandements opérationnels, mais a également servi dans des états-majors de haut niveau et dans des structures de formation. Il a notamment, assumé les fonctions de commandant du centre national d'entraînement des forces de gendarmerie de St-Astier. Expert européen, il a contribué à l'élaboration des concepts de gestion de crise de l'Union Européenne et à la création et au développement de la Force de gendarmerie européenne. Il a participé depuis 1993 à la conception et la mise en œuvre de nombreux projets, principalement européens, au profit de forces de sécurité intérieure, au Cambodge, en Roumanie, en Ukraine, dans les Balkans, en Jordanie, et depuis 2014, sous bannière Coginta, en Afrique.



## **Directeurs & Directrices - Pays**



## Marguerite TEWA CAMARA, Directrice-pays en Guinée

Détentrice d'un diplôme d'ingénieur et d'un mastère de recherche à l'Institut National Agronomique de Tunisie, Marguerite Tewa CAMARA s'est spécialisée, tout au long de sa carrière, dans la conception, gestion et suivi-évaluation de projets/programmes de développement. Elle jouit de près de 10 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de projets, et a une bonne maitrise des procédures du Fond Européen de Développement (FED), pour avoir été en charge, pendant plusieurs années, de projets/programmes d'appui à la gouvernance, au sein de la Cellule technique d'appui à l'ordonnateur national du FED en Guinée. Depuis avril 2018, elle a intégré l'équipe de COGINTA en Guinée en tant que Directrice-pays, et parallèlement à cette fonction, elle est en charge de la coordination du volet Coginta du Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de Sécurité (PARSS3-MSPC).



## Yayaha NOUHOU, Directeur-pays au Niger

Titulaire d'une maitrise en gestion, finance et comptabilité, Directeur-pays et Chargé des opérations de Coginta au Niger, Yahaya NOUHOU, jouit d'une solide expérience de plus 15 ans au sein des ONG nationales et internationales, et des agences de coopération bilatérale et multilatérale au Niger, au Tchad et aux USA. Durant les 10 dernières années, il a occupé plusieurs postes en tant que responsable des opérations du PNUD sur des projets de gouvernance, justice, sécurité, état de droit, résilience, démobilisation et réinsertion, consécutivement au Niger et au Tchad. Avant de rejoindre Coginta en novembre 2019, il travaillait comme analyste financier dans une société internationale commerciale (CONVATEC) dont son siège international est à Greensboro, Caroline du Nord aux USA. Il est citoyen Nigérien et Américain. Il parle couramment l'arabe en plus du français et de l'anglais.



## Hippolyte Harkité SIB, Directeur-pays en Côte d'Ivoire

Diplômé en gestion des affaires publiques et doctorant en géopolitique, Hippolyte Harkité SIB est Directeur-pays de Coginta en Côte d'Ivoire. Il a rejoint l'association en août 2015 et a coordonné des projets de coopération et de développement internationaux axés sur la police de proximité ainsi que l'accès au droit et à la justice en République de Guinée. Il intervient présentement en qualité de chargé des opérations sur la problématique de la prolifération et la circulation illicite des armes Légères et de petit calibre en Côte d'Ivoire. Depuis 2006, Hippolyte a participé à plusieurs programmes de développement et d'échanges internationaux en Côte d'Ivoire, au Burkina, au Mali, en Guinée, au Sénégal et aux États-Unis.



## Portrait du directeur - pays au Tchad

## Mbayam DIONBONDA

Le Commissaire principal de police Mbayam DIONBONDA est licencié en droit et diplômé de l'École nationale de police et de la formation permanente de Dakar, Sénégal. Spécialiste des questions relatives à la traite des êtres humains et la protection des mineurs en conflit avec la loi, Mbayam dispose de plus de 30 années d'expérience au service de la sécurité intérieure au Tchad et à l'étranger.

De 1989 à 2013, il a successivement exercé à la Direction de la Police Judiciaire en qualité de chef du bureau BCN Interpol et point focal protection à l'UNICEF, Chef adjoint du secteur de surveillance du territoire à Mao/Kanem, Coordonnateur des renseignements généraux cumulativement avec la fonction de formateur à l'École nationale de police de N'Djamena, puis Chef du bureau synthèse à la Direction Générale de la Police Nationale. Il a ensuite été affecté comme cadre conseiller au Secrétariat général du ministère de la Sécurité publique et de l'immigration après son retour d'une mission d'observation militaire à Bangui (Centrafrique) de 2009 à 2011 où il a exercé en qualité d'administrateur logisticien et financier. Mbayam a suivi plusieurs stages de perfectionnement notamment dans le domaine de la collecte et de l'analyse des éléments de preuve dans les cas d'attaques à caractère terroriste.

Il a rejoint Coginta en août 2014 et a œuvré en qualité de Représentant National puis Directeur-pays en charge des relations avec les Forces de Sécurité Intérieure (FSI). Il a participé aux démarches administratives permettant l'installation de l'Association Coginta au Tchad par la signature d'un protocole de coopération entre le gouvernement de la République du Tchad et Coginta. Disposant d'une parfaite connaissance du milieu des FSI, Mbayam à travers son expérience, a contribué à la mise en place d'un véritable partenariat entre Coginta et les directions générales de la gendarmerie nationale, de la police nationale et de la garde nationale et nomade du Tchad.

Dans le cadre des projets mis en œuvre au Tchad, il a participé activement à l'élaboration des modules de formation sur la déontologie policière au profit des FSI ainsi qu'à l'élaboration des textes permettant la mise en place d'une quinzaine des comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dans plusieurs villes du Tchad où sont installés les postes frontières lacustres et fluviaux dans le cadre des projets « Rétablissement de la confiance entre la population et les FSI », « Renforcement du contrôle des frontières lacustres et fluviales » et « Appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad ».



Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, et aux autorités des pays hôtes, pour la confiance qu'ils nous ont accordée au cours de l'année 2019 et dont le soutien s'est manifesté de façon multiple.

## Nous tenons à remercier tout particulièrement les partenaires suivants :

Académie de police de Savatan

**B&S** Europe

CECIDE

CIVI.POL Conseil

Coopération suisse (DDC)

Département d'État américain

Direction générale de la coopération internationale et du développement

de l'Union européenne

École de gendarmerie de Bamako

FOSEC, Burkina Faso

Galp

Gendarmerie nationale roumaine

MDF Consulting, Pays-Bas

Observatoire National de la République de Guinée

PartnersGlobal

Partners West Africa

Police nationale roumaine

Police cantonale de Genève

Police cantonale vaudoise

Police fédérale suisse (Fedpol)

Programme des Nations unies pour le développement

Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne

TC Team Consult

The RISE Project, Roumanie

L'Association COGINTA est une organisation non-gouvernementale, apolitique, areligieuse et reconnue d'utilité publique, spécialisée dans la gouvernance judiciaire et sécuritaire, la cohésion sociale, la gestion et la prévention des conflits, la résilience et le développement communautaire. L'objectif de COGINTA consiste à soutenir les gouvernements hôtes dans le renforcement des institutions judiciaires et sécuritaires dans le respect des normes et principes de l'état de droit, et à améliorer l'efficacité des institutions policières dans la prévention de la violence, de l'insécurité et de la criminalité, afin de promouvoir un environnement propice à la paix, au développement et à la cohésion sociale. COGINTA dispose d'un siège à Genève et de représentations nationales et régionales en Belgique, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger et Tchad.



